

Agence internationale de l'énergie atomique

CINQUIÈME CONFÉRENCE GÉNÉRALE, 1961

LA CINQUIÈME Conférence générale de l'AIEA ont assisté les représentants de 70 des 76 membres, ainsi que des observateurs envoyés par 4 États non membres: le Congo de Léopoldville, le Libéria, Saint-Marin et le Niger. Comme les années précédentes, la Conférence s'est tenue au palais de la Hofburg, à Vienne. Inaugurée le 26 septembre, elle s'est terminée le 6 octobre. Sur cette réunion, surtout durant les premiers jours, comme sur l'Assemblée générale des Nations Unies, a plané l'angoisse produite par la mort de Dag Hammarskjöld et par la crainte des conséquences qui pouvaient en découler pour tous les organismes des Nations Unies. Comme on a pu le constater au cours de la Conférence, ces conséquences sont perceptibles à l'AIEA. A l'ouverture de la Conférence, on a consacré la minute de silence habituelle à la mémoire du disparu, et la plupart des délégués, sauf ceux du bloc soviétique, lui ont rendu hommage au cours du débat général. Le jour des funérailles de l'ancien secrétaire général des Nations Unies, le contre-amiral Quihillalt, président de la Commission de l'énergie atomique de l'Argentine et président de la Conférence, a fait son éloge et exprimé la consternation et la douleur de la Conférence devant cette mort prématurée.

Le Statut de l'Agence confie à la Conférence générale l'étude de "toute question relevant du domaine propre de l'Agence ou se rattachant aux pouvoirs et fonctions de ses organes". Toutefois ses travaux suivent d'ordinaire les recommandations que lui présente le Conseil des gouverneurs, organe supérieur de l'Agence. Le Conseil des gouverneurs, de moindres proportions que la Conférence, compte actuellement 23 membres. Il est investi de l'autorité nécessaire pour remplir les fonctions de l'Agence et diriger les travaux du Secrétariat, sous réserve de ses responsabilités envers la Conférence générale. Il se réunit à intervalles de son gré, en pratique environ quatre fois par année. La principale recommandation du Conseil des gouverneurs à la Conférence, cette année, avait trait à la nomination d'un nouveau directeur général de l'Agence, question qui a dominé les débats et alourdi l'atmosphère de la Conférence.

Aux termes du Statut de l'Agence, l'administrateur principal en est le directeur général que le Conseil des gouverneurs désigne avec l'approbation de la Conférence générale et dont le mandat est de quatre ans. Comme le mandat du premier directeur général, M. Stirling Cole, expirait le 30 novembre 1961, le Conseil des gouverneurs devait proposer à la cinquième Conférence générale le nom d'un successeur. Il avait en conséquence, à sa réunion de juin, désigné M. Sigvard Eklund, de Suède.

Opposition à cette nomination

La nomination de M. Eklund, adoptée au Conseil, par une forte majorité de pays